

Deux des modèles les plus courants de balises de bord que l'on emporte avec soi sur le radeau de survie en cas de nécessité.



Les matériels de sécurité sont de plus en plus sophistiqués. Avec l'arrivée en force de l'électronique marine, les balises ne sont plus l'apanage exclusif des régatiers dans les Quarantièmes rugissants. Ces appareils, de moins en moins onéreux, représentent un vrai progrès en matière de sécurité mais ils ne doivent pas se substituer à de prudents comportements en croisière.

En anglais, on dit EPIRB (*Emergency Position Indicating Radio Beacon*). C'est à ce nom qu'il faut chercher sur Internet et dans la plupart des catalogues. Sinon, en français, c'est - pour une fois - plus court : radiobalise de localisation des sinistres (RLS). C'est un transmetteur qui émet un signal numérique (406 MHz) et indique ainsi la position où il se trouve lorsqu'il est déclenché, manuellement ou automatiquement. Une chute dans l'eau, l'arrachement de son socle, un choc, un changement de pression ou d'inclinaison font partie des nombreux moyens de déclenchement automatique. Une fois activée, la balise envoie un signal reçu par des satellites spécialisés qui retransmettent aussitôt l'alarme et - selon les équipements - la position GPS de la balise au centre de recherche le plus proche.

Prends ta balise, on part en mer !

Pour leur part, les sémaphores sont équipés - notamment - de radio goniomètres qui captent l'autre famille de signaux émis par la balise (121,5 MHz) depuis la côte et peuvent en faire le relèvement (tracer la ligne droite qui va vers ce point sans en connaître la distance). Un autre sémaphore sur la côte permettra de faire une triangulation (un croisement entre deux lignes) et de déterminer la position de la balise avec assez de précision pour guider les secours.

Satellite avec GPS ou radio goniomètre avec triangulation, de toute manière, une balise de détresse est repérée à coup sûr. Il existe sur le marché une large gamme de balises de détresse qui restent à bord du bateau ou sont à emporter dans la survie et émettent sur les deux fréquences, intègrent le GPS, sont étanches et flottantes, donnent l'alerte en 5 mn, sont précises à 100 m près et ont une autonomie de 48 h. Elles valent entre 600 et 900 €.

Les balises à porter sur soi sont dans une même gamme de prix mais sans GPS, on les trouve à partir de 400 €.

Parmi les autres équipements, il existe les simples alarmes déclenchées par des brassards dès qu'ils s'éloignent de la centrale située à bord. On peut gagner un temps précieux dans le déclenchement des opérations de récupération. Sans oublier les lampes flashes LED que l'on fixe au gilet de sauvetage et qui émettent une vive lumière en cas de chute.

Mais quel que soit le système retenu et l'argent investi, ce ne sont que des outils "après" la chute. Comme les assurances, le mieux est de ne pas avoir à s'en servir. Leur possession, pas plus que celle du radeau, des fusées de détresse ou de la VHF ne doit pas avoir pour effet la déresponsabilisation ou le relâchement de la prudence des plaisanciers.

CABOTAGES
le magazine du nautourisme
Trimestriel